

Instruction des lotissements et autres divisions foncières

OBJECTIFS

- Différencier les lotissements des autres divisions foncières.
- Définir l'autorisation d'urbanisme requise en lotissement : déclaration préalable (DP) de division/permis d'aménager (PA).
- S'approprier les étapes d'instruction des DP de division et PA.
- S'approprier les étapes d'instruction des permis de construire en lotissement.
- S'approprier les étapes d'instruction d'un PCVD (permis de construire valant division).
- Acquérir une méthode d'instruction.
- Rédiger tous les actes et décisions.
- Renseigner et conseiller les administrés afin de définir la stratégie de division appropriée.

TYPE DU PUBLIC

Instructeur du droit des sols ayant de l'expérience.

PREREQUIS

Maîtriser l'instruction des autorisations "simples" et connaître les logiques d'instructions.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Apport de supports théoriques adaptés à la collectivité, temps d'échange, questionnaires et cas pratiques avec le formateur et en autonomie.
- > **Moyens techniques**
Ordinateur, support PPT, rétroprojecteur, dossiers concrets pour mise en pratique.
- > **Moyens humains**
Juriste en droit des sols et de l'urbanisme.

ÉVALUATION

- > Questionnaires et cas pratiques.

CONTENU

THEORIE

- > Etude des définitions, des procédures, du contenu des dossiers.

PRATIQUE

- > Etude de dossiers concrets pour chaque type de sujet abordé.

MODALITÉS

Durée : 2 jours.

Prix : nous consulter.